

**RAPPORT D'ÉTAPE DE LA COMMISSION SIGMA/3AF**  
**Paris, le 31 mai 2010**

- 1) Introduction
  
- 2) La situation en France
  
- 3) Le bilan de Sigma depuis 2 ans
  
- 4) Rappel des cas français les plus significatifs
  
- 5) Conclusions provisoires

.....

## 1) Introduction

La France est le seul pays où la collecte des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (PAN) et l'étude scientifique ont été confiées à partir de 1977 à un organisme civil officiel, le Cnes via un groupe d'études, le GEPAN.

Les sources d'information du GEPAN proviennent principalement de protocoles d'accord signés avec le Cnes, la Gendarmerie Nationale, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), l'Armée de l'Air et Météo France.

Depuis 2005, le GEPAN a ajouté à ses missions classiques une composante informationnelle en devenant le GEIPAN, le Groupe d'Etudes et d'Informations des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés.

La 3 AF en tant que société savante dans les domaines aéronautique, spatial, et de défense s'est donc sentie tout particulièrement concernée par ces phénomènes si « singuliers » et a entendu pouvoir répondre de la manière la plus objective possible à un certain « flou » d'information.

C'est ainsi que sous l'impulsion de Michel Scheller, il a été décidé de créer un groupe de réflexions spécifiquement dédié à cette question et de mettre sur pied la commission 3AF/PAN devenue récemment SIGMA/3AF.

Depuis 2 ans, les travaux de cette commission avancent significativement tout en recherchant la meilleure articulation possible avec les organismes officiels existants tels ceux mentionnés plus haut.

Son activité se traduit par la publication d'articles dans la lettre de la 3 AF dévolus aux témoignages de première main, à des analyses de documents officiels de tous ordres, à des synthèses de sources diverses dont Internet ainsi que des conférences à travers la France et des interventions à la radio.

Ce soir, la commission Sigma a donc l'honneur, maintenant, de vous présenter le premier aperçu de ses travaux.

## 2) La situation actuelle en France

Plusieurs organismes officiels, groupements d'études et de réflexions ainsi que des associations diverses participent de près ou de loin depuis des années en France à l'étude des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (PAN).

A la date d'aujourd'hui, Sigma en a recensé une bonne douzaine.

### 2-1 Le GEIPAN

Localisé à Toulouse dans le bâtiment du Cnes dont il dépend, le Groupe d'Etudes et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés précédemment appelé Gepan puis Sepra est le plus vieil organisme gouvernemental civil dédié à cette recherche. Pour mémoire, rappelons que le GEPAN avait été créé en 1977 faisant suite à une étude réalisée- déjà- par d'anciens auditeurs de l'IHEDN afin de mettre sur pied un organisme de recherche sur ces mêmes phénomènes.

Depuis le début de 2009, Yvan Blanc dirige ce service.

Auparavant, il était en charge de projets scientifiques divers et d'astronomie.

Sa cellule de travail est légère avec quelques personnes et se trouve en liaison avec une soixantaine d'IPN( Intervenants de Premier Niveau)

Le Geipan a pour tâche de récolter les témoignages, archiver les documents afférents tout en informant le public et de se pencher sur les axes de recherches scientifiques spécifiques. Le rythme annuel de PV( Procès Verbaux) reçus est de l'ordre de 200.

### 2-2 Le COMETA (COMité d'ETudes Approfondies)

Créé en 1995 à l'initiative du général D Letty (2 S), cette association d'anciens auditeurs de l'IHEDN- une vingtaine officiellement- s'était illustrée par la sortie de son rapport public fin juillet 1999 tiré à 70.000 exemplaires sous le titre » Ovnis, A quoi doit-on se préparer ? »

Ce rapport avait été remis au PR et au PM de l'époque.

Ce rapport aurait fait l'objet à sa parution de critiques venant de l'establishment militaire et notamment des 51 et 52 ème session de l'IH pour lesquelles il ne pouvait s'agir que de billevisées, d'élucubrations fumeuses et fût par ailleurs très épinglé par la presse parisienne...

Aux dernières nouvelles, ce groupe de travail ne souhaitant pas se faire remarquer et refusant de se faire comparer aux traditionnels groupes ufologiques français a préféré travailler dans une totale discrétion.

Cela dit, il est curieux- et en même temps très encourageant pour la France- que le Cometa soit plus connu et apprécié à l'étranger- surtout aux Etats Unis- qu'en France comme nous avons pu le constater à Washington l'année dernière.

Comme quoi nul n'est prophète en son pays.....

Nous savons également que certaines des méthodes d'approche du Cometa ont été reprises par d'autres pays .

### 2-3 La DGSE (Direction Générale de la Sécurité Extérieure)

Par définition, il ne nous paraît pas concevable qu'un tel Service de près de 5.000 personnes ne dispose pas au moins d'une cellule de veille dédiée à cette recherche.

De source « autorisée », elle existerait bien depuis le début des années 60 c'est-à-dire depuis 60 ans tout de même !.....

### 2-4 La DCRI (Direction Centrale des Renseignements Intérieur )

Un contact est prévu au cours du second semestre 2010 avec sa Direction

### 2-5 La DGA (Délégation Générale pour l'Armement)

Si actuellement, il n'existe aucune certitude précise concernant la possible existence d'une entité de recherche consacrée aux PAN, cette institution réunit tous les ingrédients tant humains que techniques pour entreprendre des recherches approfondies dans ce domaine si singulier compte tenu de son exceptionnel tissu de compétences scientifiques mis à sa disposition.

Ses équipes pluridisciplinaires de grande qualité et ses laboratoires de pointe peuvent être mis à contribution à tous moments.

Si la DGA a eu accès à des informations sensibles ou même à des éléments physiques de récupération, il est probable qu'elle se trouve très en avance par rapport à Sigma en ce qui concerne certains aspects du problème ( Trans en Provence)

### 2-6 Le SGDN (Secrétariat Général de la Défense Nationale)

Un document apparemment officiel avait circulé voici maintenant presque 6 ans faisant état de personnalités de haut niveau détachées à l'étude des PAN au sein du SGDN.

La mention d'habilitation indiquée sur le document était relative non seulement aux OVNI's mais également aux OANI's (Objet Aquatique Non Identifié) et cela en toutes lettres.

Eu égard au contexte de nos recherches, ce document nous apparaît comme éminemment instructif surtout en ce qui concerne les Objets Aquatiques Non Identifiés pour lesquels nous manquons d'éléments concrets.

### 2-7 La DGGN (Direction Générale de la Gendarmerie Nationale)

Cette institution forte de plus de 100.000 personnes est à la base même de la collecte des procès verbaux des témoins d'observations inhabituelles.

L'expertise et la qualité du travail de la Gendarmerie Nationale ne sont plus à établir en matière de recueil d'observations et de témoignages.

En effet, lors de l'affaire de Valensole du 1<sup>er</sup> juillet 1965- atterrissage d'un engin-, l'enquête de terrain et le rapport établi, le tout ayant été diligenté par la Gendarmerie Nationale, avaient été en tous points remarquables et cela même 12 ans avant les procédures établies par le GEPAN pour leur protocole d'enregistrement...

## 2-8 l'Armée de l'Air

Forte de 65.000 et agissant en tant que capteur d'observations aériennes, l'armée de l'air bénéficie systématiquement des enregistrements des pistes radar pour le recensement des observations dans les cas sensibles (5 novembre 1990).

## 2-9 La DRM (Direction du Renseignement Militaire)

Situé à Creil dans l'Oise, cet organisme fort de 1.500 personnes avait invité MM Boudier et Greslé le 1<sup>er</sup> février 95 pour une conférence tenue devant plus de 50 officiers supérieurs. Un compte rendu avait été établi ensuite par l'équipe DRM. Voici la couverture de ce rapport.

## 2-10 La DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile)

Contact en cours qui sera développé au cours du second semestre 2010

## 2-11 Les groupements ufologiques

Au nombre de 45 sur 90 départements métropolitains, ces groupes contribuent à apporter énormément à l'étude du Parex (Paramètre extérieur) en collectant directement des témoignages de première main.

## 2-12 Le CSD (Le Conseil Scientifique de Défense)

Situé au sein de l'Ecole Militaire, ce conseil est dirigé par l'Ambassadeur de France Francis Gutmann. Cette cellule de réflexion serait susceptible d'être opérationnelle sur le sujet étudié par Sigma.

## 2-13 SIGMA/3 AF

Dernière née des organismes afférents aux PAN, cette commission technique a été mise sur pied officiellement le 15 mai 2008 sous l'impulsion du président de la 3 AF, Michel Scheller

Voici maintenant le descriptif des travaux effectués depuis 2 ans.

Mais juste auparavant, voilà la planche résumant l'organigramme officiel de nos Services de Renseignement où toutes les synthèses convergent au 55 rue du faubourg St Honoré

## 2) Le bilan de Sigma

Depuis sa création le 15 mai 2008, voici le listing des actions les plus significatives entreprises par notre commission technique

- 1) Organisation de la soirée du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au cours de laquelle a été présentée notre commission à l'Aéro- Club de France.

Lors de cette séance inaugurale, Jean Greslé a présenté nos futurs travaux sous le titre « Intrusions aériennes inexploitées dans notre environnement terrestre ».

Le texte de son intervention figure dans la lettre N° 3 de mars 2009.

- 2) Le 21 octobre 2008, 4 membres de la commission se sont rendus sur la Base Aérienne (BA 942) du Mont Verdun pour rencontrer son patron le général Hervé Vourch du Centre National des Opérations Aériennes (CNOA) afin d'établir un premier dialogue avec l'un des 2 pourvoyeurs – avec la Gendarmerie Nationale (GN)- d'informations et de témoignages relatifs aux PAN.

De cette réunion de travail, il en est ressorti que la surveillance actuelle radar en

France est limitée à 30 km d'altitude et pour des vitesses inférieures à Mach 3.

Il existe donc une zone disponible de 30 à 300 km d'altitude où aucune surveillance n'est effectuée.

A l'altitude de 300 km, le radar GRAVES prend le relais pour étendre sa surveillance jusqu'à plus de 1.000 km.

- 3) Deux membres de la commission 3AF/PAN rebaptisée Sigma ont participé à l'émission « Ici et maintenant » en date du 4 février 2009.

Cette intervention est repassée en boucle 12 fois au cours de l'année 2009 et au moins une fois en 2010.

De plus une nouvelle émission avec un de ses membres- J Greslé- a été réalisée début mars 2010 avec le même succès d'estime de la part des auditeurs.

- 4) Un déplacement à Washington du 15 au 24 avril 2009 a permis de rencontrer des homologues US ainsi que des responsables de groupes de pression (Lobby) en faveur de la reconnaissance du phénomène et de sa divulgation par le gouvernement Obama. Contact officiel pris également avec notre Attaché de Défense(AD) sur place.

- 5) Des contacts ont été pris entretemps avec les principales institutions ayant à faire avec l'étude du « paramètre extérieur » (Parex).

En dehors de l'armée de l'air déjà citée, il s'agit du CNES, du GEIPAN, de la DGAC, de la DGGN (Direction générale de la Gendarmerie Nationale).

La Météo Nationale et la DGA (Délégation Générale pour l'Armement) sont prévues pour le second semestre 2010.

- 6) Des contacts très positifs ont été noués avec des représentants de pays de l'hémisphère Sud. Une demande officielle d'accord de coopération a été adressée à la 3AF tout récemment.
- 7) Au niveau de notre équipe, deux nouvelles recrues de poids ont intégré Sigma. Il s'agit de l'exobiologiste André Brack, CNRS Orléans et de Richard Wolstynski ancien CEMAA (2002-2006).  
Un astrophysicien est prévu au second semestre pour compléter et achever la composition de notre « Equipe ».
- 8) Faisant suite aux précédents contacts avec le général S Abrial (CEMAA 2006-2009) puis de JP Paloméros depuis 2009, une interview avec des membres de l'Etat Major de l'Armée de l'Air a pu être réalisée ce 18 mai à Balard .  
La transcription de cette interview sera publiée dans les prochaines lettres de la 3 AF. Il faut noter que c'est la première fois qu'une armée de l'air « majeure » dans le domaine aéronautique et spatial accorde à une société savante le privilège d'aborder si ouvertement avec elle un sujet si sensible.  
Qu'elle en soit ici même à nouveau vivement remerciée.
- 9) La remise aux membres de la commission d'un document de 22 pages intitulé « Paramètre Extérieur » réalisé par Jean Greslé traitant des rapports américains déclassifiés portant sur la période 47-67.  
Dans ce document très instructif figurent entre autres :  
Des textes de lois (Janap146/ AFR 200-2  
Des synthèses US (report on guided missiles over Scandinavia)  
Des rapports relatifs aux survols de nombreuses installations sensibles sur le territoire US et à travers le monde.
- 10) Au total sur 2 ans, une production intellectuelle de plus de 120 pages de compte rendus, de rapports, de lettres et de tableaux.  
D'autres études et réflexions de grande qualité ont été réalisées durant ces deux années sur lesquelles il n'est pas possible de s'étendre compte tenu du caractère sensible de nos travaux et a entraîné le fait de ne pouvoir communiquer en ouvert sur certains domaines.
- 11) Présentation du premier rapport d'étape de la commission Sigma ce 31 mai 2010

### 3) Le bilan de Sigma

Depuis sa création le 15 mai 2008, voici le listing des actions les plus significatives entreprises par notre commission technique

- 1) Organisation de la soirée du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au cours de laquelle a été présentée notre commission à l'Aéro- Club de France.  
Lors de cette séance inaugurale, Jean Greslé a présenté nos futurs travaux sous le titre « Intrusions aériennes inexploitées dans notre environnement terrestre ».  
Le texte de son intervention figure dans la lettre N° 3 de mars 2009.
- 2) Le 21 octobre 2008, 4 membres de la commission se sont rendus sur la Base Aérienne (BA 942) du Mont Verdun pour rencontrer son patron le général Hervé Vourch du Centre National des Opérations Aériennes (CNOA) afin d'établir un premier dialogue avec l'un des 2 pourvoyeurs – avec la Gendarmerie Nationale (GN)- d'informations et de témoignages relatifs aux PAN.  
De cette réunion de travail, il en est ressorti que la surveillance actuelle radar en France est limitée à 30 km d'altitude et pour des vitesses inférieures à Mach 3.  
Il existe donc une zone disponible de 30 à 300 km d'altitude où aucune surveillance n'est effectuée.  
A l'altitude de 300 km, le radar GRAVES prend le relais pour étendre sa surveillance jusqu'à plus de 1.000 km.
- 3) Deux membres de la commission 3AF/PAN rebaptisée Sigma ont participé à l'émission « Ici et maintenant » en date du 4 février 2009.  
Cette intervention est repassée en boucle 12 fois au cours de l'année 2009 et au moins une fois en 2010.  
De plus une nouvelle émission avec un de ses membres- J Greslé- a été réalisée début mars 2010 avec le même succès d'estime de la part des auditeurs.
- 4) Un déplacement à Washington du 15 au 24 avril 2009 a permis de rencontrer des homologues US ainsi que des responsables de groupes de pression ( Lobby) en faveur de la reconnaissance du phénomène et de sa divulgation par le gouvernement Obama.  
Contact officiel pris également avec notre Attaché de Défense(AD) sur place.
- 5) Des contacts ont été pris entretemps avec les principales institutions ayant à faire avec l'étude du « paramètre extérieur »( Parex).  
En dehors de l'armée de l'air déjà citée, il s'agit du CNES, du GEIPAN, de la DGAC, de la DGGN (Direction générale de la Gendarmerie Nationale) .  
La Météo Nationale et la DGA ( Délégation Générale pour l'Armement) sont prévues pour le second semestre 2010.

- 6) Des contacts très positifs ont été noués avec des représentants de pays de l'hémisphère Sud.  
Une demande officielle d'accord de coopération a été adressée à la 3 AF tout récemment.
- 7) Au niveau de notre équipe, deux nouvelles recrues de poids ont intégré Sigma.  
Il s'agit de l'exobiologiste André Brack, CNRS Orléans et de Richard Wolstynski ancien CEMAA (2002-2006).  
Un astrophysicien est prévu au second semestre pour compléter et achever la composition de notre « Equipe ».
- 8) Faisant suite aux précédents contacts avec le général S Abrial (CEMAA 2006-2009) puis de JP Paloméros depuis 2009, une interview avec des membres de l'Etat Major de l'Armée de l'Air a pu être réalisée ce 18 mai à Balard .  
La transcription de cette interview sera publiée dans les prochaines lettres de la 3 AF.  
Il faut noter que c'est la première fois qu'une armée de l'air « majeure » dans le domaine aéronautique et spatial accorde à une société savante le privilège d'aborder si ouvertement avec elle un sujet si sensible.  
Qu'elle en soit ici même à nouveau vivement remerciée.
- 9) La remise aux membres de la commission d'un document de 22 pages intitulé « Paramètre Extérieur » réalisé par Jean Greslé traitant des rapports américains déclassifiés portant sur la période 47-67.  
Dans ce document très instructif figurent entre autres :  
Des textes de lois (Janap146/ AFR 200-2  
Des synthèses US (report on guided missiles over Scandinavia)  
Des rapports relatifs aux survols de nombreuses installations sensibles sur le territoire US et à travers le monde.
- 10) Au total sur 2 ans, une production intellectuelle de plus de 120 pages de compte rendus, de rapports, de lettres et de tableaux.  
D'autres études et réflexions de grande qualité ont été réalisées durant ces deux années sur lesquelles il n'est pas possible de s'étendre compte tenu du caractère sensible de nos travaux et a entraîné le fait de ne pouvoir communiquer en ouvert sur certains domaines .
- 11) Présentation du premier rapport d'étape de la commission Sigma ce 31 mai 2010

#### 4) Les cas français les plus significatifs

1. Madagascar / Le 16/08/1954 / entre 20 à 30.000 témoins à la sortie des bureaux à Tanananarive / A la vue de l'engin, des troupeaux de buffles ont complètement sacagé les barrières des enclos / Dégâts considérables (témoins M. Edmond Campagnac X38).

2. Valensole / Le 1/07/1965 Enquête de Gendarmerie  
Constat essentiel entre autres choses / Empreinte trépan dans le sol occasionné par une ancre d'abordage (Témoins M. Masse) / Ne laissant aucun doute sur la matérialité du phénomène.

3. Trans en Provence / Le 8/01/1981 / Enquête GEPAN avec sortie de la note technique « Enquête 81/01 / Analyse d'une trace »  
Je cite « Force est au moins de constater qu'il y a là une nouvelle confirmation d'un évènement de grande ampleur intervenu à cet endroit » page 65 de cette note.

4. Nancy / Le 28/10/1982 / Note Technique 17 intitulée 86/06/ « l'amarante »  
70 pages serrées décrivant le phénomène / Prélèvement effectués  
De fait, aucun doute sur la réalité de l'observation du témoin

5. La soirée du 5 novembre 1990  
Sur la diagonale Biarritz / Strasbourg / Témoignages nombreux (plusieurs centaines de fait).  
La concomitance et la qualité des témoignages sont accablantes.

## 5. Conclusion provisoire

Les éléments qui suivent ne comportent aucune découverte qui serait intervenue depuis le 1er octobre 2008. Nous le regrettons tous un peu. Pour tous ceux qui connaissent l'ensemble du dossier nous n'apportons rien de bien nouveau. Pour les membres de la Commission Sigma les notes qui suivent représentent un approfondissement des données dont nous disposons.

Les rencontres très fructueuses dont notre président vient de vous parler nous ont beaucoup apporté, malgré la discrétion de nos interlocuteurs. En effet, tous connaissaient, avant de nous recevoir, les éléments sur lesquels nous avons fondé nos réflexions et nos recherches. Aucun ne les a critiqué, aucun n'a proposé de méthodologie alternative, tous nous ont en fait encouragés à continuer.

Il est probable que tous les organismes officiels dont nous avons rencontré les responsables avaient depuis longtemps tiré les mêmes conclusions que nous. Nous espérons même que beaucoup sont allés bien au-delà de ce que nous allons vous rappeler.

Aucun phénomène naturel ne peut rendre compte de la majorité des rapports d'observation accompagnés de détections électromagnétiques réalisées par un ou plusieurs radars. Les services de la défense et de la circulation aérienne générale ont été confrontés, un certain nombre de fois, un peu partout dans le monde, à des incursions aériennes inconnues ou à des phénomènes artificiellement provoqués.

Les documents que nous avons évoqués lors de notre présentation du 1er octobre 2008, en particulier la synthèse du général Twining, adressée le 23-09-1947 au commandant de l'Air Materiel Command, ne disaient pas autre chose. D'autres éléments confirmés par des documents officiels, comme les survols répétés des installations de l'Atomic Energy Commission de 1948 à 1952, la déprogrammation de missiles intercontinentaux en 1967 et, plus récemment, des interférences délibérées avec des avions de ligne, comme à Bariloche en Argentine, confirment notre hypothèse.

Le comportement de ces engins au cours de rencontres avec des avions de chasse ou des intercepteurs – certains ont participé à de véritables combats tournoyant aux USA – suggère qu'ils sont pilotés, téléguidés ou dirigés par des automatismes particulièrement perfectionnés.

Les observations réalisées depuis 1946 suggèrent que certains engins utilisent une technologie inconnue. Cependant, nous n'avons pas suffisamment analysé les documents et témoignages disponibles. Nous nous contentons, pour l'instant, de citer quelques exemples :

- Des accélérations longitudinales dépassant 10 g ont été mesurées, en Belgique, par des intercepteurs de la force aérienne en 1989, 90 et 91. Nous reprendrons les données enregistrées dès que nous en disposerons.

Des accélérations importantes au moment du départ d'engins venant d'effectuer un vol stationnaire, furent plusieurs fois notées par des témoins civils. Des accélérations et décélérations inusuelles, des arrêts soudains, ainsi que des virages extrêmement serrés avaient été détectées simultanément par deux radars et observées par des témoins compétents au dessus de Washington DC, les 19 et 26 et 29 juillet 1952. Les échos radar de ces objets furent en outre décelés brièvement sur leurs radars de bord par les équipages des intercepteurs F-93 lancés à leur poursuite.

- Une forme inconnue de sustentation ne faisant pas appel à la réaction d'une masse projetée vers le bas – comme c'est le cas pour les avions, les hélicoptères et les fusées – a été notée à plusieurs reprises, en particulier dans les cas de Trans-en-Provence [janvier 1981] et de l'Amarante [octobre 1982]. Elle fut manifestée par certains des engins impliqués dans le survol de la Scandinavie pendant l'été de 1946\* [\* Voir le document Hillenkoetter]. Plusieurs témoins en France, en 1954, avaient observé dans le ciel des engins statiques de grande dimension. Il convient d'insister sur le fait qu'aucun appareil aérien de construction terrestre n'est capable de ce genre de performances.

- Des vols à très faible vitesse d'engins de grandes dimensions souvent triangulaires, furent observés à très basse altitude par des dizaines d'automobilistes en Belgique, en 1989 et 90.

Le 5 novembre 1990, en France, entre 18:45 et 19:15 de nombreux "appareils" de formes variées furent observés, et même filmés, sur deux itinéraires principaux : de la pointe du Finistère à Strasbourg, et du pays Basque à Nancy en passant par le Massif Central. Les observations allaient du triangle portant des lumières à la partie inférieure, à un fuselage allongé de plus de deux cents mètres de long, dépourvu d'ailes [Gretz-Armainvilliers]. Un silence inhabituel fut noté pendant la plupart de ces manifestations.

- Une vitesse de 2300 km/h en vol horizontal a été signalée par les radars finlandais en 1946. Des vitesses de l'ordre de MACH 5 à relativement basse altitude – 9 à 10.000 mètres – ont été mesurées par un avion de ligne en 1966, au sud ouest de Buenos Aires. En juillet 1994, les radars de la circulation aérienne, à la verticale de Détroit, mesurèrent une vitesse du même ordre de grandeur à une altitude légèrement supérieure. Cette dernière observation fut confirmée par trois équipages d'Air France, de Lufthansa et d'Olympic Airways.

Du fait de l'échauffement cinétique des bords d'attaque et d'une traînée élevée, ces performances sont pratiquement hors de portée des avions militaires actuels,... ce qui était encore plus vrai en 1966.

- Une forme particulière de furtivité a pu être vérifiée en ce qui concerne l'observation simultanée d'un disque aérien de grande dimension par le CDB Duboc et son équipage, ainsi que par une station radar de la défense aérienne. Alors que le disque observé avait visuellement disparu pour l'équipage d'Air France il continuait à être détecté par les radars militaires. Dans d'autres cas, les engins restèrent clairement visibles pour les observateurs mais sans apparaître sur les écrans radar. Ce fut le cas, semble-t-il, pour une partie des observations réalisées le 5 novembre 1990.

- La supériorité aérienne des engins concernés, si engins il y a, est telle qu'aucune des nombreuses interceptions qui ont été déclenchées contre eux, aux États-Unis par exemple, n'a permis d'abattre l'un ces appareils. En revanche, ils sont réputés avoir causé la destruction de plusieurs avions américains lancés à leur poursuite, vers la fin des années quarante. Ils paraissent capables de violer en toute impunité les espaces aériens les mieux défendus du monde.

Les caractéristiques évoquées suggèrent que, dans de nombreux cas, les appareils détectés loin d'être non identifiés, sont parfaitement reconnaissables par les organismes de la défense aérienne, comme relevant d'une technologie très en avance par rapport à la nôtre. [Les trajectoires saccadées à angles droits et des descentes en feuille morte sont connues depuis les années cinquante. Des vitesses considérables à des altitudes relativement basses apparaissent dans plusieurs documents (La Paz par ex.). Ce sont presque des signatures !]

Nous n'avons pu obtenir aucune indication sérieuse quant à l'origine des phénomènes aérospatiaux faisant l'objet de nos recherches. Les éléments technologiques que nous avons retenus sont confirmés par de nombreux documents militaires, de plus rares synthèses et des textes de loi (comme JANAP 146). Ils permettent d'élaborer quelques suppositions sur les avions en question, qui ne semblent pas pouvoir appartenir à une technologie terrestre identifiable aux époques où ils furent observés.

Avant de réexaminer des hypothèses déjà proposées, nous pouvons rejeter toutes les théories manifestant une méconnaissance plus ou moins totale des éléments du dossier tombés dans le domaine public. En particulier, celles qui ne tiennent aucun compte des rapports militaires déclassifiés ou dissimulent sciemment une partie des témoignages [Ex. Le rapport Air Force Research concerning the Roswell incident, Col. Weaver, juillet 1994] n'ont aucune raison d'être retenues par notre commission.

Nous estimons devoir rejeter la thèse d'une origine terrestre de toutes les observations réalisées depuis la seconde guerre mondiale. En effet, si une nation du globe avait pu mettre au point secrètement une armada d'engins exotiques tels que ceux qui sont observés depuis plus d'un demi siècle, les moyens d'analyse logistique et stratégique disponibles auraient très rapidement permis de l'identifier. Les survols illégaux dont elle s'était rendue coupable auraient d'ailleurs constitué autant de cassus belli.

De ce fait, l'hypothèse centrale proposée par le rapport COMETA ne peut pas, aujourd'hui encore, être prise en défaut et demeure parfaitement crédible. De nombreux documents et éléments étudiés par les rédacteurs de ce rapport la confortent. Nous avons donc retenu, parmi quelques autres, mais seulement à titre d'hypothèse de travail, l'éventualité que la plupart des engins observés puisse avoir une origine non terrestre.

La commission Sigma n'a pas, pour l'instant étudié le problème des communications, s'il en est, entre des êtres humains et les hypothétiques personnes qui mettent en œuvre les engins aériens et spatiaux détectés dans l'environnement terrestre.

Cependant, le survol répété de 1948 à 1949 de toutes les bases américaines où les armes atomiques étaient construites et stockées, pourrait être considéré comme un message transactionnel clair et une menace implicite. Il en va de même pour les déprogrammations confirmées de missiles intercontinentaux à Malmström AFB dans le Montana, le 16 mars 1967, par exemple, alors qu'un engin lumineux de la taille d'un B-52 survolait le site à très basse altitude.

Il reste possible que certains groupes humains, la plupart des services de renseignement des pays les plus performants du monde et quelques responsables politiques, possèdent des informations auxquelles nous n'avons pas eu accès pendant nos recherches. Ces informations pourraient concerner, entre autres, des éléments physiques – matériaux inconnus, épaves plus ou moins complètes, spécimen biologiques, films et photos, contacts directs avec certains responsables des incursions constatées – qui constitueraient autant de preuves recevables.

Chacun sait que le gouvernement des États-Unis est réputé détenir, depuis l'été 1947, de tels éléments. Plus de trente affidavits – déclarations sous serment ayant valeur de preuve juridique dans les pays anglo-saxons – affirment que la récupération d'éléments matériels a bien été réalisée en juillet, au Nouveau Mexique, par les forces armées américaines. Nous en avons apporté un exemplaire. Ils sont reproduits et traduits dans plusieurs ouvrages.

## Conclusions

Nous nous sommes interrogés sur les conséquences que pourrait avoir sur les conceptions de l'humanité la divulgation d'une présence étrangère à la Terre, si celle-ci venait à être confirmée. Ce sujet n'a pas retenu notre attention bien longtemps dans la mesure où nous n'avons ni la vocation, ni l'obligation, de rendre publics les résultats de nos recherches. En outre, notre avis sur l'ensemble du sujet que nous étudions, s'il venait à être connu, ne pourrait pas être considéré comme une déclaration officielle.

Au cours de nos enquêtes nous avons rencontré plusieurs personnes qui étaient parvenues, grâce à l'étude de documents et de livres, aux mêmes conclusions que nous. Ce fait ne nous a pas du tout surpris. La somme des informations ouvertes sur le sujet qui nous intéresse est telle que toute personne patiente et sachant lire l'anglais – ou disposant de la traduction des documents les plus importants – doit pouvoir tirer des conclusions personnelles très similaires aux nôtres.

De ce fait, nous pensons qu'une mise à la disposition du public de tous les éléments du dossier – en tout cas ceux qui peuvent être divulgués sans menacer la défense nationale – représenterait une alternative préférable à une annonce prématurée. Elle permettrait à ceux qui le désirent d'arriver à des conclusions personnelles fondées. Ceux qui se sentiraient menacés par la nature même de ce sujet pourraient continuer à s'en désintéresser.

Comme vous pouvez le constater, si nous avons réellement progressé dans l'évaluation des données dont nous disposons, nous ne sommes toujours pas en mesure d'être très affirmatifs ce soir. Des pans entiers du problème restent dans l'ombre,... ce qui le rend d'autant plus passionnant.

\*

\*

\*